

compris les nouveaux IDA et obtiendra les points nécessaires pour l'année 1989-1990; ou :

- demander une autorisation en vertu des nouveaux arrangements, comme les nouveaux fournisseurs; le fournisseur doit présenter un plan détaillé indiquant comment ils envisage d'obtenir le minimum de 140 points nécessaires pour l'Année 1, pendant la période finissant le 30 juin 1990. Dans ce cas, on évaluera toute la gamme du matériel de l'abonné que l'entreprise fabrique. Une entreprise qui fabrique plusieurs produits ne pourra pas obtenir simultanément une autorisation pour un produit dans le cadre des arrangements existants et pour un autre en vertu des nouveaux IDA.

. les fournisseurs existants qui veulent diversifier leur production en fabriquant un autre produit destiné à l'abonné devront utiliser cette option pour obtenir l'autorisation.

TRAITEMENT DES PRODUITS FINIS IMPORTÉS

Contrairement aux arrangements antérieurs, les nouveaux IDA autorisent l'importation de produits sur le marché australien pendant la période de transition. Toutefois, les produits finis importés entreront dans le calcul de la "production australienne" et du chiffre d'affaires. Par conséquent, leur présence entraînera une augmentation de l'effort qu'il faudra déployer pour obtenir les points nécessaires, en ce qui concerne la "production australienne", les exportations et la R-D. Toute décision dans ce sens devra donc être évaluée en fonction de ses répercussions sur les divers éléments du plan : le fournisseur devra s'assurer que l'utilisation de ces produits finis importés ne l'empêchera pas d'obtenir le nombre de points requis. Par exemple, si une forte dévaluation se produit, il faudra tenir compte de toute augmentation du prix des produits importés (y compris les composants), pour déterminer dans quelle mesure l'entreprise peut se permettre d'importer.

On calculera la valeur des importations en tenant compte des droits de douane et des frais de transport (valeur "au magasin"). Les entreprises qui utilisent une tierce partie pour leurs activités d'importation (par exemple un importateur ou un